

Analyse comparée des programmes seconde SES et PFEG

Enseignement d'exploration

1 - Des programmes similaires

Il apparaît qu'il n'y a eu aucune coordination ou travail collaboratif entre les deux commissions qui ont préparé les programmes. En effet, les problèmes traités sont sensiblement identiques.

Voir les termes surlignés communs aux deux programmes.

(ANNEXE 1 Programmes comparés de SES et PFEG, en colonnes)

Il est probable que les commissions qui ont élaboré ces programmes étaient composées essentiellement de professeurs de l'enseignement supérieur ou de professeurs ayant quitté l'enseignement au niveau baccalauréat.

Les programmes sont inspirés des ouvrages de vulgarisation en économie ou encore d'anciens programmes d'initiation en économie

(ANNEXE 2 - Copie de la table des matières d'un ancien ouvrage BEP 1968).

En gardant cet état d'esprit, comme il n'est guère possible de faire de l'originalité dans ce domaine, les programmes de SES et de PFEG ont une allure jumelle.

Il n'y a guère de gestion dans l'option PFEG.

Il s'agit d'un enseignement d'exploration, pourquoi leur donner des notions abstraites qu'ils retrouveront en première ou terminale et même dans l'enseignement supérieur.

(ANNEXE 3 : Programme de 1^{ère} STG)

Il y a trop de similitudes entre les deux programmes.

2 – Il n'a pas été tenu compte du niveau des élèves, ni des programmes de collège

Il apparaît que les commissions n'ont pas intégré le niveau réel des jeunes entrant en seconde. La plupart des élèves quittant la troisième ont très peu rédigé (30 lignes à l'épreuve du brevet) leur expression en français est défectueuse, leur raisonnement n'est pas affirmé, ils savent peu réfléchir et porter une attention soutenue.

Il est apparent qu'il n'a pas été tenu compte de la réforme des programmes de technologie intervenue à la rentrée 2009-2010 pour tous les niveaux du collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) : IL N'Y A PLUS D'ENSEIGNEMENT D'INFORMATIQUE, NI DE GESTION DE L'ENTREPRISE AU COLLEGE en Technologie.

Mais tous les professeurs de collège valident le B2I.

Etant donné le niveau culturel des élèves arrivant en seconde, il eut été plus judicieux de prévoir un programme partant de l'individu pour arriver au collectif et cela dans le seul cadre national. Cela les sensibiliserait davantage. Les jeunes sont coupés du monde réel, il est nécessaire de les motiver en leur montrant qu'ils occupent une place réelle dans l'Etat et l'économie. Il faut aussi rester à leur portée.

(ANNEXE 4 – Propositions de thèmes d'étude)

3 – Quelle sera l'attitude des parents, des professeurs chargés de l'orientation en 3^e et quelles seront les conséquences sur l'orientation en fin de Seconde ?

Si les parents prennent le temps de consulter les programmes ils ne vont pas inscrire leurs enfants en PFEG. Ils ont intérêt à les inscrire en SES.

Les professeurs de 3^{ème} qui étudieront les deux programmes conseilleront aussi l'option SES. Car, on continuera de pré orienter les élèves en STG en faisant suivre l'option PFEG

De toute façon, ces programmes dits d'exploration ne diminueront nullement l'orientation par l'échec qui se produira en fin de seconde.

Les préambules des programmes de SES et PFEG sont éloquentes à cet égard.

(ANNEXES 5 et 6 - Etude comparative des préambules des programmes de SES et de PFEG).

On continuera de "tuer" les élèves médiocres en les envoyant en STG qu'ils aient suivi ou non l'enseignement PFEG, alors que **les élèves médiocres ont besoin d'enseignements renforçant leur culture générale** : français, langues étrangères, mathématiques avant un enseignement spécialisé dans les disciplines technologiques.

(On peut écouter avec profit : l'émission sur France culture du 8 février (écouter et enregistrer jusqu'au 7 mars 2010) "Donner aux enfants toutes leurs chances" - égalité sociale et enseignement supérieur http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/ethique/fiche.php?diffusion_id=810
L'enseignement technique ou technologique a toujours eu ses lettres de noblesse dans l'enseignement supérieur. Jamais dans l'enseignement secondaire. Lequel devrait être un enseignement de culture générale qui permettrait à tous les bacheliers une bonne intégration dans l'enseignement supérieur.

***Etant donné la similitude des programmes SES et PFEG,
il y aura de moins en moins d'inscrits en PFEG.***

L'option PFEG disparaîtra dans nombre d'établissements. Il y aura extinction de l'option PFEG.

Il sera peut-être utile de l'appeler : PFG – Pompes funèbres générales!

4 – Comment sera assuré l'enseignement des SES et PFEG avec des programmes similaires ?

Les professeurs de SES enseigneront les SES et pourront enseigner les SES et les PFEG. Cet enseignement de PFEG n'est plus réservé aux seuls professeurs d'EG (économie et gestion).

Les professeurs d'EG (Economie et Gestion) ne pourront enseigner que les PFEG. Pourquoi ?

Toujours ce distinguo CAPES/CAPET ? Difficile de le comprendre à la lecture des programmes.

Les professeurs d'EG devraient pouvoir enseigner les SES en 2de, première, terminale.

Les professeurs de SES ou d'EG enseigneront certainement de la même façon SES et PFEG, étant donné la similitude des programmes.

5 – Pourquoi avoir choisi des intitulés de discipline racoleurs ?

Pourquoi avoir appelé l'enseignement d'exploration "Sciences économiques et sociales" alors qu'il s'agit d'initiation.

Car, cela montre la continuité de l'enseignement en Première et en Terminale. Donc, démontre l'intérêt de suivre cette discipline si l'on envisage le baccalauréat ES ou un autre baccalauréat général.

Pourquoi avoir appelé cet enseignement d'exploration : " Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion" alors qu'il s'agit d'initiation et non de principes fondamentaux.

On cherche vainement le G de gestion.

Car, il n'y a guère de gestion dans le programme. Le G n'est qu'un simple appel ou rappel à la section STG.

6 – Une solution radicale ?

Etant donné la similitude des programmes de SES et de PFEG.

Il serait plus simple et plus judicieux de regrouper les deux programmes SES et PFEG.

Il faudrait créer une option unique "Sciences Economiques" pour tous les élèves de seconde

Ou "Initiation à l'économie, au droit, à la gestion" en liaison avec l'ECJS.

Le "S" de sociales et le "G" de gestion peuvent être aisément reportés en Première et Terminale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'option SES ou PFEG pour être orienté en baccalauréat général ou en STG.

Il faudrait prévoir des heures dédoublées pour les travaux pratiques ou d'application avec l'utilisation de l'informatique et les outils numériques en liaison avec l'ECJS.

L'enseignement devrait être indifféremment confié aux professeurs de SES ou d'EG (Economie et Gestion) selon les établissements. Même si, du droit est ajouté, car les professeurs de SES ont une épreuve de Droit au CAPES.

Cela ne nuira nullement à l'orientation en baccalauréat général ou technologique en fin de seconde.

Cela permettra de faire de la Seconde une véritable classe d'orientation.

Monique MÉTRAT, Professeur d'Economie et gestion retraitée.

Licence (devenue Maîtrise) de Droit – option Economie. Diplôme d'études comptables supérieures

Ancienne élève des sections commerciales de la 5^{ème} technique au Baccalauréat B (devenu ES) en passant par les Brevets commerciaux.

ANNEXE 1 - Comparaison des programmes d'exploration en seconde SES et PFEQ

Sciences économiques et sociales

I - MÉNAGES ET CONSOMMATION

- Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?

Revenu disponible, élasticités

- La consommation : un marqueur social

Consommation ostentatoire, effet de distinction et d'imitation

- Consommer ou épargner ?

Taux d'intérêt, taux d'épargne

II – ENTREPRISES ET PRODUCTION

- Qui produit quoi ?

Production marchande et non marchande, Entreprise

- Comment produire et combien produire ?

Facteurs de production, coûts, productivité.

- Comment les entreprises adaptent-elles leur organisation à leur environnement ?

Coordination verticale/horizontale

Communication formelle/informelle

III – MARCHÉS ET PRIX

- Comment se détermine le prix d'équilibre sur un marché

Demande, offre, prix d'équilibre

- Prix qui montent, prix qui baissent : comment expliquer les variations de prix ?

Indice des prix, variation de l'offre et de la demande.

- La pollution : comment remédier aux limites du marché

Effet externe, incitation.

IV – CHOIX INDIVIDUELS ET CHOIX SOCIAUX

- Comment devenons-nous des acteurs sociaux

Socialisation, normes, valeurs

- Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?

Capital humain, qualification

- Comment expliquer les différences de pratiques culturelles ?

Culture, culture de masse

Observation : on traitera au moins les dix premières questions

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

I – LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

- Qu'est-ce qu'un acteur économique ?

Le principe de la rareté, les opérations économiques

(Consommation, production, investissement...)

- Quelles sont les relations entre les acteurs économiques ?

Echange, circuit économique

- Quel est le rôle économique de l'Etat ?

Production non marchande, redistribution, réglementation.

- A quoi sert une banque ?

Crédit, taux d'intérêt

II – LES DÉCISIONS DE L'ENTREPRISE

- Qu'est-ce qu'une entreprise ?

Les parties prenantes, les fonctions

- Comment l'entreprise crée-t-elle de la valeur ?

Coûts, valeur ajoutée.

- Comment l'entreprise se lance-t-elle sur un nouveau marché ?

Demande, concurrence, innovation

- Comment l'entreprise fixe-t-elle le prix d'un produit ?

Structure de marché, marge, prix

- Quelle place pour l'individu dans l'entreprise ?

Compétences, rémunération, contrat de travail.

III – NOUVEAUX ENJEUX ÉCONOMIQUES

(Traiter deux thèmes au choix parmi les trois thèmes proposés. Ces thèmes permettent de mobiliser les notions précédentes dans le cadre d'une réflexion construite et argumentée)

- Comment les acteurs économiques prennent-ils en compte les nouveaux comportements du consommateur ?

Consumérisme

- Comment l'ouverture internationale influence-t-elle le comportement de l'entreprise ?

Importation, exportation, internationalisation des entreprises

- Quels sont les enjeux de l'économie numérique

Économie de la connaissance, droits de la propriété intellectuelle.

ANNEXE 2 - Programme 1^{ère} année BEP 1968

ANNEXE 3 – Programme 1^{ère} STG

Les annexes 2 et 3 sont dans le fichier annexe : programmes



Programmes Economie BEP 1968 -1ère STG0001.pdf

ANNEXE 4

PROPOSITIONS DE THÈMES

SES et PFEG à remplacer par

Sciences Economiques (sans initiation au droit et à la gestion)

Ou IEDG : Initiation à l'économie, au droit et à la gestion.

En liaison avec l'ECJS

Il est proposé de partir de situations concrètes que l'élève peut côtoyer sans difficultés, sans leur demander d'apporter des documents personnels.

Il est nécessaire de rapprocher l'enseignement de SES ou PFEG ou IEDG ou Sciences économiques à l'ECJS.

L'individu : acteur économique, revenus (budget familial, revenus du travail, revenus de placements), dépenses (obligatoires, facultatives, crédit à la consommation, impôts), consommateur (magasins, magasins spécialisés, hyper marchés..). Participation de l'individu à l'économie.

L'entreprise : Différentes entreprises selon leur forme et leur grandeur, composantes du coût d'un produit, Capital (actions, obligations) et investissement.

Partage de la valeur ajoutée : salaires, profit, impôts

Différentes catégories d'entreprise : production, services, agricoles, associations.

Etudier une entreprise de production (fabrication d'un produit), de services (banque) agricole (culture ou élevage) Association (ex : aide à domicile).

L'Etat : Budget de l'Etat, ses ressources, ses dépenses, son intervention.

Le circuit économique en clôture du programme. Le marché, intermédiaire entre famille et entreprises. La place particulière de l'Etat.

Chaque individu tire profit de l'économie (l'entreprise (emploi) et de l'Etat (emploi, redistribution, équipements collectifs) et il contribue à l'économie (l'entreprise (achats) et de l'Etat (impôts)).

Il est possible d'ajouter à cet enseignement d'exploration ou d'initiation économique, un enseignement d'exploration ou d'initiation juridique correspondant qui introduit ainsi la gestion et les applications informatiques (ou numériques)

Exemple :

L'individu : contrat de location, contrôle d'un relevé trimestriel de charges de copropriété, contrat de garantie d'un produit brun ou blanc (télévision, cuisinière, ordinateur), ouverture d'un compte en banque, (frais, crédit, épargne, revenus de placements) contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration d'impôts.

L'entreprise : Bon de commande, facture, règlement (chèque, lettre de change). Bilan simplifié, comptes de charges et produits simplifiés (Importance juridique des documents comptables)

L'Etat : déclaration impôts sur le revenu, locaux ; revenus redistribués : sécurité sociale, allocations, pôle emploi.

Il me semble que dans cette optique, les jeunes de seconde seraient davantage motivés et que l'on pourrait alors parler d'enseignement d'exploration. La discipline pourrait s'appeler IEDG : Initiation à l'économie, au droit et à la gestion. Il faudrait la relier à l'ECJS.

Monique MÉTRAT, Professeur d'Economie et gestion retraitée.

ANNEXE 5

ÉTUDE COMPARATIVE DES PRÉAMBULES DES PROGRAMMES DE SES ET PFEG

(VOIR ANNEXE 6 – Extraits des Préambules en vis-à-vis)

1- En SES, c'est un enseignement de culture.

En PFEG, on apporte des notions permettant de développer une réflexion structurée. La culture pour S'IES, mais des notions pour développer la réflexion en PFEG.

SES et PFEG ne sont pas du même monde !

(On comprend mieux pourquoi les élèves de STG, qualifient de "bourg" les élèves des sections générales - "sont tous des bourg").

2- En SES, on fait miroiter un enseignement supérieur à bac plus 5 au moins et des postes d'encadrement

Il est scandaleux, de projeter un élève de seconde en fin d'études supérieures de très haut niveau.

En PFEG, il est gardé l'optique de "Informatique et gestion ".

L'enseignement supérieur, oui, mais seulement au niveau de la licence du DUT ou BTS, des classes préparatoires (dont on s'est bien gardé de préciser "technologiques").

Nul doute, si vous envisagez l'enseignement supérieur long, éviter à tout prix, les PFEG

3- En SES, l'enseignement se fera par un premier temps de sensibilisation ayant pour objectif d'ancrer chaque question sur des données concrètes en partant de supports variés (jeux, études de cas...)

En PFEG, les thèmes seront étudiés par observation préalable à une phase d'analyse puis de conceptualisation.

Cette entrée (par observation) sera facilitée par la formulation de questions simples et si possible ancrées dans le quotidien des élèves et susceptibles de donner sens aux concepts et d'ouvrir sur des raisonnements.

Pour les PFEG, au diable l'avarice, on se gargarise de mots.

4- En SES, les professeurs exerceront leur liberté pédagogique, mettront les élèves en situation d'activité intellectuelle (sic) et veilleront à diversifier leurs dispositifs pédagogiques en développant notamment l'utilisation de l'outil informatique.

En PFEG, la mise en situation d'activité de l'élève, s'appuyant notamment sur les outils numériques,...lors des phases d'observation et d'analyse. "Il sera nécessaire d'identifier les outils analytiques de base qui pourraient être intégrés à cette démarche" (sic) !!!

- *En IES, liberté pédagogique et outil informatique.*

- *En PFEG, s'appuyer sur les outils numériques lors des phases d'observation et d'analyse.*

Pas de doute nous ne sommes pas au même niveau de connaissance "numérique" ou "informatique" Quant à "L'identification des outils analytiques de base qui pourraient être intégrés à la démarche " : un décodeur est nécessaire.

Les prétentions inscrites dans les préambules des deux programmes sont différentes.

En SES, culture, sensibilisation, enseignement supérieur long, liberté pédagogique...

En PFEG, notions, conceptualisation, enseignement supérieur court, contraintes pédagogiques...

Monique MÉTRAT, Professeur d'Economie et gestion retraitée.

ANNEXE 6

Comparaison des préambules des programmes d'exploration en seconde SES et PFEG

<u>Sciences économiques et sociales (SES)</u>	<u>Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)</u>
<p>Préambule</p> <p>L'enseignement de SES a pour objectif central d'ouvrir la culture des lycéens...</p> <p>Donner à tous les élèves qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les ES ou STG les éléments de base d'une culture économique et sociologique... Faire acquérir quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie dans la perspective d'étude en SES en classe de 1ere et terminale ES ou STG et, au-delà, dans l'enseignement supérieur</p> <p>Principalement des études en Economie et gestion, Droit, Sciences humaines et Sociales, Institut d'études politiques, classes préparatoires commerciales et Lettres-sciences sociales.</p> <p>Ces études débouchent sur des postes d'encadrement nombreux et variés aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé</p> <p>Les objectifs d'apprentissage sont volontairement limités... Chaque thème...questions simples dont l'étude... Temps de sensibilisation à partir de données concrètes (jeux, études de cas, graphiques..)</p> <p>Dans le cadre du programme et sous réserve de respecter les objectifs fixés, les professeurs exerceront leur liberté pédagogique pour organiser leur progression de cours et adapter leurs méthodes de travail à leurs élèves... Ils s'efforceront... de mettre les élèves en situation d'activité intellectuelle et veilleront à diversifier leurs dispositifs pédagogiques en développant notamment l'utilisation de l'outil informatique.</p>	<p>Préambule</p> <p>L'enseignement de PFEG vise à apporter aux élèves des repères notionnels et des outils d'analyse leur permettant de développer une réflexion structurée...</p> <p>Il a pour objectif de développer des capacités d'analyse de l'organisation économique et sociale...grâce à la compréhension d'un environnement économique et juridique..., l'identification des principes de fonctionnement des organisations et notamment de l'entreprise...</p> <p>Il doit permettre en outre à l'élève de se construire des représentations...en vue du choix rationnel et éclairé de poursuites d'études au lycée (série ES ou STG) et dans l'enseignement supérieur (cycle licence, classes préparatoires (technologiques ??), DUT, BTS) dans les domaines des sciences humaines et sociales et principalement de l'économie, du droit ou de la gestion.</p> <p>Cet enseignement prend la forme de l'exploration de thèmes limités...Chaque thème sera l'occasion d'éclairer un ou plusieurs aspects fondamentaux de l'économie et des sciences de gestion...</p> <p>Les thèmes débiteront par une phase d'observation...préalable à une phase d'analyse puis de conceptualisation. Cette entrée sera facilitée par la formulation de questions simples...et susceptibles de donner sens aux concepts et d'ouvrir sur des raisonnements.</p> <p>La mise en situation d'activité de l'élève, s'appuyant notamment sur les outils numériques, sera privilégiée principalement lors des phases d'observation et d'analyse. Il sera nécessaire d'identifier les outils analytiques de base qui pourraient être intégrés à cette démarche.</p>